

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
treux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE

VALAISAN

PARAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

L'EXPOSITION CANTONALE EST OUVERTE JUSQU'AU 23 SEPTEMBRE

Profitez de cette dernière semaine
pour la visiter

Du 20 au 23 septembre :
Exposition du bétail bovin
et de la race d'Hérens

M. Musy à Sierre

Nous voici à la dernière semaine de l'Exposition.

Les foules ne ralentissent pas pour autant.

Il était à craindre que la Fête des Traditions, qui avait amené à Sierre quelque vingt-cinq mille personnes, ne marquât le déclin.

Il n'en a rien été.

Dimanche, les Mutualistes et le Bas-Valais ont drainé, dans le pays du soleil, qui, entre parenthèses et pour la première fois, depuis les festivités, n'a pas brillé de toute sa splendeur habituelle, une affluence identique à celle des grandes journées.

La cantine a été prise d'assaut pour les deux services ; les hôtels et restaurants regorgeaient de monde. A deux reprises, des membres du Comité de l'Exposition nous ont dit toute leur gratitude pour ce touchant acte de solidarité patriotique.

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le compte-rendu des deux journées.

Mais il était de notre devoir de donner au discours de M. le conseiller fédéral Musy la place d'honneur, c'est-à-dire le premier étage du journal.

Ce que nous ne saurions rendre c'est l'enthousiasme que ce discours a provoqué.

Dans une cantine où l'on a toutes les peines à obtenir le silence, on aurait entendu voler une mouche.

M. Musy a toutes les qualités de l'orateur : improvisation, sens de l'à-propos, images, un langage à la fois simple et élevé, et une voix excessivement prenante. On ne perd pas un mot, même étant très éloigné du podium.

M. Musy jouit de grandes sympathies en Valais. Il y a pris souvent une parole toujours écoutée. Son succès a été prodigieux samedi.

Très certainement, il s'est senti en communion de sentiments avec l'auditoire qui l'écoutait et l'applaudissait, et qui a chanté l'Hymne suisse avec une émotion émue.

Ch. Saint-Maurice.

Discours de M. Musy conseiller fédéral

Mes chers concitoyens,

Je suis heureux de revenir en Valais, canton dont j'aime les institutions, les fortes traditions, la foi religieuse et la foi patriotique. J'ai été plus particulièrement heureux d'y venir à l'occasion de sa brillante exposition qui témoigne de son effort et de son travail.

D'une visite trop rapide à travers les halles et les stands, j'ai pu me rendre compte des progrès énormes accomplis

par votre canton dans tous les domaines, et cela en très peu d'années.

Sous l'égide d'un gouvernement sincèrement progressiste auquel je rends hommage, le Valais a conquis une place d'honneur dans la Confédération, et, avant moi, deux de mes collègues vous ont dit, à cette tribune même, toute la sollicitude et toutes les sympathies du Conseil fédéral.

Il y a quelques mois, aux obsèques du magistrat distingué qu'était M. Kuntschen j'ai eu l'occasion de souligner la place immense qu'il occupait dans les sphères fédérales et la part importante qu'il avait prise dans la discussion de la loi sur les assurances. Je tiens aujourd'hui à apporter mon salut à un autre de votre représentant, doyen de votre députation, M. le conseiller national Evéquoz, dont les talents sont grandement appréciés à Berne. Habile dans les situations délicates, éloquent, excellent « debatter », M. Evéquoz a défendu avec succès les intérêts de l'agriculture dans les longs débats qui ont précédé le renouvellement des tarifs douaniers.

Comme votre gouvernement le comprend très bien, et plus particulièrement M. le conseiller d'Etat Troillet, qui a une claire vision des nécessités actuelles et de l'avenir, la prospérité de notre agriculture est une nécessité économique, sociale et politique. Le paysan travaille dans des conditions climatiques et topographiques difficiles. Affectée directement et indirectement par le renchérissement de la main-d'œuvre résultant de la surindustrialisation de notre pays, l'agriculture suisse mérite une sollicitude spéciale. L'industrie et le commerce comprendront toujours mieux qu'il faut accorder au paysan une protection spéciale et exceptionnelle.

Nous voulons une aide à la culture du blé. Nous voulons donner un appui efficace au cultivateur qui a construit son moulin au creux de nos vallons alpestres.

Mais, malgré ces interventions, la vie du paysan restera difficile.

L'austère et dur régime sous lequel ont vécu nos ancêtres restera la loi d'airain des générations futures. Ne nous en plaignons pas trop. C'est l'effort qui fait les peuples sains et vigoureux. Puis le pain gagné à la sueur de son front nourrit et le corps et l'âme.

Toutes ces réformes, on ne peut cependant les réaliser qu'en tenant compte des intérêts généraux de la nation et surtout en conformité avec les principes de nos traditions qui ont eu, à Sierre même, dimanche dernier, un si vif et si légitime succès.

La tradition fortifie les caractères individuels. Seule elle peut fixer la continuité des desseins collectifs. Or, la famille en demeure la vigilante gardienne comme elle est la forte assise morale qui vaut à notre peuple le précieux privilège de l'attrait qu'il a eu à travers le monde.

C'est dans cet esprit que le soutien aux populations alpestres constitue à la fois une manifestation de solidarité et un acte de sagesse politique. C'est, de plus, un geste fraternel de la plaine à l'égard de la montagne. N'oublions pas que les montagnes ont fait les montagnards et que les montagnards ont fait la Suisse.

Il faudra savoir, par conséquent, protéger le foyer suisse contre les dangers qui le menacent, tout spécialement contre l'alcoolisme.

M. le conseiller d'Etat Troillet m'a dit tout à l'heure que le peuple valaisan donnerait la main à cette lutte, comme il l'a déjà fait d'ailleurs, s'il n'était pas porté atteinte à son vignoble, à ses vins généreux qui constituent son glorieux patrimoine.

Mais cela va de soi. Je reconnais que sur vos beaux coteaux ensoleillés aucune culture ne serait aussi rémunératrice que celle de la vigne, et le premier, je serai toujours heureux de boire du soleil de Sierre dans cette coupe d'argent qui se trouve à la portée de ma main.

Nous devons lutter surtout contre l'abus de l'alcool, l'abus des boissons distillées qui détruisent les foyers et brisent la vie. Et, sous ce rapport, je rends hommage au dévouement de M. le colonel Souvairan, qui, avec un courage admirable, a entrepris cette lutte et la poursuit inlassablement.

Le Peuple suisse, ce n'est pas seulement la génération actuelle ; c'est encore toutes les générations qui dorment dans notre

terre. Nous ne sommes que l'aboutissement des générations futures dont nous portons en nous le germe.

Gardons donc notre sang pur et généreux afin qu'il en jaillisse une génération forte et intelligente, de belles filles et de robustes garçons. Le bonheur profond et durable consiste à être fort, à être sain de corps et d'esprit. Nous n'avons pas le droit de gaspiller la santé de nos descendants. Honneur à toi, peuple valaisan, qui a compris en 1923 ces principes. L'heure approche de la seconde et redoutable épreuve qui dira si la démocratie est capable d'accomplir l'impérieuse et grande tâche. Peuple valaisan, pas plus qu'en 1923, tu ne failliras à ce devoir.

Je ne voudrais pas quitter cette tribune sans adresser mon salut confraternel aux représentants des communes qui se trouvent réunis ici en vue de la diffusion de la radiophonie, initiative que vient de prendre M. le conseiller d'Etat Troillet.

Réjoignons-nous, Messieurs, d'avoir à remplir un devoir qui dépasse les fluctuations et l'égoïsme immédiat. Consolons-nous des difficultés qui nous assaillent tous les jours à la pensée que rien de nouveau, rien de meilleur, rien de grand ne se fait ou ne se conserve que par l'élan intime de l'être qui dépasse l'intérêt quotidien.

Vous, dans vos communes, les membres du gouvernement au Conseil d'Etat, nous au Conseil fédéral devons chaque jour résoudre des difficultés sans cesse renaissantes et sans cesse plus nombreuses. La tâche est ingrate ; il ne faut pas s'attendre à de la reconnaissance, mais nous trouvons en nous, dans notre âme, la satisfaction du devoir accompli.

Que faut-il pour bien administrer une commune ? Un bon curé, un bon président et un bon régent,

Ainsi la commune sera bien gardée. Messieurs et chers concitoyens, laissez-moi encore féliciter le gouvernement, la Commune de Sierre, le Comité d'organisation pour cette Exposition qui témoigne de vos efforts, de votre travail, de votre esprit de progrès. Je lève ma coupe et je bois en l'honneur du peuple valaisan et de ses magistrats.

La Journée du Centre

Samedi était réservé aux trois districts du Centre : Sion, Conthey et Hérens.

Au cortège, nous avons remarqué de nombreuses sociétés de musique, une douzaine de drapeaux, deux chars symboliques vraiment charmants : un représentant la ville de Sion dont l'écusson de fleurs avait à ses pieds vingt-deux jeunes filles tout de blanc habillées et qui, avec beaucoup de grâce, jetaient des fleurs à la foule ; l'autre, de la Maison Gillard, représentait une vigne en miniature avec de superbes cepes chargés de raisins que de charmantes Saviézannes s'apprêtaient à cueillir.

A noter encore les Eclaireurs de Sion, qui ouvraient le cortège excitant la sympathie, et le groupe très imposant du Monte-Rosa.

La visite de l'Exposition effectuée, tout le monde se retrouve à la cantine pour le banquet qui a été agrémenté d'un très beau concert. Tour à tour, l'Harmonie municipale, la Chorale et le Chœur mixte de Sion se sont produits dans des morceaux de choix. Il en sera de même, le soir, pour la Chorale de Martigny qui a remporté un très gros succès. Deux de ses chants ont même été bissés.

Au banquet, M. le conseiller d'Etat Troillet salue la présence de M. le conseiller fédéral Musy dont les sympathies pour le Valais sont connues et que le canton lui rend bien.

Fort opportunément, M. Troillet félicite M. Musy pour le gros travail accompli au gouvernement fédéral : 1° assainissement des finances de la Confédération ; 2° solution de la question du blé en tenant compte des vœux des agriculteurs et en trouvant une heureuse formule qui rallie tous les intérêts divergents ; 3° solution de cet épineux problème de l'alcool, qui doit sauvegarder la race.

Le Valais luttera à vos côtés, M. le conseiller fédéral, à la condition que son vignoble et ses vins soient protégés.

M. Troillet salue également les représentants des communes qu'il a convoqués, ce jour, dans le but de répandre la radio-

phonie à la montagne comme à la plaine. Tout le monde doit être à même de profiter de cette merveilleuse invention qui procure toutes sortes de réjouissances artistiques et qui donne également des résultats matériels appréciables.

Je n'oublie pas non plus, ajoute M. Troillet, que le Centre a aujourd'hui sa fête à l'Exposition de Sierre, et, bien que c'est à mon collègue, M. Pitteloud, qu'est échu l'honneur de le saluer au nom du Conseil d'Etat, M. de Cocatrix et moi tenons, de notre côté, à lui apporter notre sympathie dans ce sentiment que les frontières régionales s'atténuent de plus en plus pour la prospérité de notre canton.

C'est ici que se place le discours de M. Musy que nos lecteurs auront lu plus haut.

M. le conseiller d'Etat Pitteloud apporte aux districts du Centre, dont il est plus spécialement l'élu, le salut du Gouvernement. Il remercie les préfets, les autorités communales, les sociétés locales et tous les participants en général d'avoir bien voulu s'associer à cette manifestation, et, une fois de plus, il porte son toast à cette Exposition qui a conquis le cœur du peuple valaisan.

Nous avons horreur des clichés ; nous n'ajoutons donc pas, après les discours, les applaudissements qui les ont accueillis. Cela va de soi dans nos fêtes démocratiques.

La Journée du Bas-Valais et des Sociétés de Secours Mutuels

Avec les Mutualistes et les Bas-Valaisans, nous reprenons le cycle des grandes journées de Sierre à véceus. L'affluence est énorme. Trains spéciaux et trains ordinaires successifs renforcés sont bondés.

27 sociétés avec leurs drapeaux et près de 2000 membres sont massés à l'avenue de la Gare attendant l'ordre de se rendre à Beaulieu pour, de là, gagner l'Exposition. Aucun doute : le principe de la mutualité a fait des progrès énormes en Valais. Nous le saluons, attendant beaucoup de lui. C'est d'ailleurs ce que diront, au banquet de midi, M. l'avocat Devanthery, qui salue les Mutualistes au nom de la Commune de Sierre et du Comité d'organisation, M. le conseiller d'Etat Troillet et M. Jules Spahr, le président dévoué des Sociétés de Secours mutuels du Valais.

A 10 h. ½, le cortège du Bas-Valais s'organise à son tour. L'attente à l'avenue de la Gare a été quelque peu longue, et, nombreux, très nombreux, sont nos concitoyens qui ont gagné l'Exposition ou quelque place en vue permettant de mieux voir — c'est l'expression — les cortèges.

Quinze drapeaux, trois fanfares dont l'« Harmonie » de Martigny, l'« Agaunoise » de St-Maurice et la « Concordia » de Bagnes servent de phares et de conducteurs à des foules innombrables qui, tout le long des rues, reçoivent le plus chaud des accueils.

L'Entremont s'est tout particulièrement distingué. Bagnes est revenu avec ses gracieux costumes nationaux ; Bourg-St-Pierre se signalait par de courageuses et belles skieuses. Il y avait un groupe charmant de jeunes filles avec fleurs, blé et fruits, ce qui, avec les skieuses, faisait gentiment les quatre saisons de l'année. Sembrancher n'aurait pas moins les regards : groupe de jeunes filles encore avec le chapeau falbalas qu'elles portaient à ravir et des channes de 1637 et de 1645 avec lesquelles, aujourd'hui encore, on verse à boire à tous les passants le jour de Pâques.

Entr'autres drapeaux, signalons un vénéré trisaïeul, celui des Combourgeois d'Aigle et de Sembrancher, porté par un ancien conseiller de cette dernière commune, M. Henri Riese. On se découvre bien bas devant ce symbole parlant d'une époque disparue, mais qui ne fut pas sans gloire. Le drapeau est, en effet, de 1757.

Dans le cortège, nous remarquons, alerte de corps et d'esprit observateur, M. Pouget, père du préfet du district, qui malgré ses 83 ans bien sonnés, a voulu être de la fête, donnant aux jeunes un exemple rare de sacrifice civique.

Hommes d'Etat, préfets, présidents et conseillers de communes, magistrats de l'ordre judiciaire, membres des Chambres fédérales, tous du Bas-Valais, sont là, en dehors et au-dessus des questions de partis, ne formant qu'un cœur autour d'une

manifestation économique qui incarnait l'âme du pays.

Voici les discours qui furent prononcés aux deux banquets. Sitôt après le souhait de bienvenue de M. l'avocat Devanthery, dont nous ne possédons pas le texte, M. le conseiller d'Etat Troillet, qui improvise, apporte le salut du Gouvernement. L'idée de la mutualité, dit-il, représente une idée élevée qui n'a pas toujours été comprise, chez nous, mais qui, de plus en plus, a conquis droit de cité. Les anciens, de véritables pionniers, ont lutté pour cette idée, et, à cet égard, j'adresse mon hommage ému aux fondateurs, les sections de St-Maurice et de Monthey.

Aujourd'hui, tout le monde reconnaît les bienfaits de la Mutualité qui s'étend de plus en plus dans le canton, sous une forme ou sous une autre. Le Gouvernement a la conviction que l'institution est appelée à rendre des services de plus en plus signalés. Sur votre cocarde, Messieurs, je remarque deux mains qui s'unissent. Je salue ce symbole et je forme le vœu que toutes les mains, dans notre cher et beau canton du Valais, se recherchent et se serrent dans une mutuelle étreinte, pour le bonheur du pays.

Discours de M. Jules Spahr président des Sociétés de secours mutuels du Valais

Chers Mutualistes,

Quelle tâche plus agréable pourrais-je avoir en ce jour que de venir vous souhaiter à tous la plus cordiale bienvenue à cette fête centrale de votre Fédération, en vous remerciant d'avoir répondu si nombreux à l'appel du Comité central.

C'est le 3 octobre 1910, que nos amis de Sierre nous recevaient déjà en pareille circonstance ; aujourd'hui, à l'occasion de la 2^{me} Exposition cantonale, ils nous ont conviés à nouveau. Cet intervalle de dix-huit ans qui sépare nos deux fêtes centrales prouve que notre Fédération ne songe pas seulement à se réjouir, mais bien aussi, et surtout, à travailler.

Aujourd'hui, mon salut va tout d'abord à la Commune de Sierre, à son président, M. Maurice Bonvin, et à ses autorités. Je salue le Gouvernement cantonal en la personne de son représentant M. le conseiller d'Etat Troillet et de son sympathique préfet de Sierre, M. Georges Tabin. C'est avec un plaisir tout particulier que je salue le délégué de la Fédération romande des sociétés de secours mutuels. Et comment ne pas nommer la Direction de l'Exposition et ses divers comités ; leur œuvre qu'il nous est donné d'admirer en ce jour les loue plus que ne pourrait le faire aucun discours.

Mais c'est aussi aux absents que va ma pensée : à tous ceux de nos collègues qui, retenus par la maladie ou d'autres causes, n'ont pu être des nôtres en ce jour. Et en parlant de la Direction, qu'il me soit permis de relever le fait que déjà en 1910, à Sion, c'est un mutualiste, M. Joseph Dufour, architecte, qui fut appelé à ce poste délicat. Aujourd'hui, c'est M. Marcel Gard, avocat, ancien membre du Comité central et ancien président de la section de Bagnes. J'y vois la base d'une tradition qui nous honore et que je souhaite de tout mon cœur voir se continuer.

Cependant, en cette Fête centrale de notre Fédération, qui est une preuve si réjouissante de sa vitalité, il est de mon devoir de rappeler la mémoire des membres défunts qui, en 1876, fondèrent la Caisse d'épargne de notre Fédération. Ce sont MM. Crompt Edouard, à Sion, Chapelet Maurice, à St-Maurice ; Fama Charles, à Saxon ; Dr Beck, à Monthey ; Bruttin Auguste, à Sion ; Couchepin Joseph, avocat, à Martigny-Bourg ; Pignat Emile, à Vouvré.

L'œuvre éminemment philanthropique qu'ils ont fondée en est à son 52^{me} exercice. Les comptes annuels de notre Caisse d'épargne sont sains : ils inspirent et méritent la confiance des mutualistes et de la population. Au surplus, une partie des bénéfices annuels rentre dans la caisse des sections ; c'est donc faire œuvre de mutualité que favoriser cette Caisse d'épargne, qui est un lien entre les sections. Nous nous devons de l'affermir afin qu'elle rallie à leur tour ceux qui viendront après nous.

Je tiens à remercier les caissiers-correspondants dont le travail, insuffisamment rétribué actuellement, doit le devenir peu à peu, car ils sont la cheville ouvrière de notre Caisse d'épargne et c'est tout spécialement à M. Edouard Volluz, caissier central à Saxon, que vont mes remerciements ; l'auteur du tableau exposé, qui a obtenu une médaille de vermeil, mérite bien l'hommage public que je suis heureux de pouvoir lui rendre aujourd'hui.

Depuis 1910, date de notre dernière Fête centrale, est entrée en vigueur une loi fédérale du 3 juin 1911 qui, consacrant le mérite de notre œuvre, subventionne les caisses-maladie reconnues, il est encore quelques sections qui ne sont pas au bénéfice de cette loi et que nous aimerions voir s'y mettre le plus tôt possible.

Quant aux subsides accordés, tout en faveur des régions montagneuses, ils sont un peu plus mesurés à celles de la plaine et nous y verrions une excellente occasion pour le canton de faire œuvre sociale en rétablissant l'équilibre.

Cette loi a eu une autre heureuse conséquence, c'est-à-dire l'admission dans nos sections des dames, que nous avons le plaisir de compter aujourd'hui parmi nous.

L'assurance infantile est en plein développement. 670 enfants sont actuellement assurés dans nos sections : c'est beaucoup, car c'est le début. A vous tous de faire mieux encore.

Mais il serait vain de continuer à passer en revue, par le détail, l'œuvre accomplie, quand nous avons sous les yeux une preuve si éclatante de l'excellence de notre mission et des heureux résultats obtenus dans son accomplissement.

Il faut contempler le passé, non pour se reposer sur l'œuvre accomplie, mais pour y puiser des leçons et un courage nouveau, et c'est dans cet esprit que je veux porter mon toast à la prospérité de la Mutualité cantonale et à l'union de nos sections.

Vive la Fédération !

Discours de M. Pouget, préfet du district de l'Entremont

Chers concitoyens,

Un rang d'ancienneté que je ne soupçonnerais même pas me vaut aujourd'hui l'honneur d'apporter à l'Exposition cantonale le salut et les félicitations du Bas-Valais. Je ne saurais m'en plaindre, parce que je suis sûr, en le faisant, d'exprimer avec sincérité et franchise le sentiment unanime de la partie occidentale du pays.

Une exposition parle d'elle-même, a-t-on dit, il y a quelques jours. Celle que nous faisons si bien parlé que, dès son ouverture, elle a conquis pour notre canton, pour les efforts accomplis et les progrès réalisés depuis vingt ans, la sympathique admiration de ses visiteurs.

Après la presse et les autorités auxquelles elle a fait un accueil triomphal ; après les Confédérés non moins aimablement fêtés et applaudis, qui tous se sont plus à rendre hommage à son intéressante et belle ordonnance, elle a vu se presser compactes et enthousiastes dans son enceinte les foules du Haut et du Centre du Valais.

La troisième région du pays ne pouvait faire moins que celles qui l'ont précédée. Le Bas-Valais primesautier, ardent et généreux, qui a si largement doté cette Exposition des fruits de son labeur ; ce Bas-Valais d'autant plus attaché à son sol qu'il a été le berceau de nos libertés politiques, se devait à lui-même de venir à son tour, en phalanges imposantes, célébrer la grandeur et la beauté du Travail commun. Aussi, de la plaine à la montagne sont-ils accourus en nombre tous ceux qu'intéresse la vie économique de notre canton. Ils ont tenu à montrer, en ce jour qui a été si heureusement choisi, qu'ils vous tendent une main loyale et que leur cœur veut battre à l'unisson du cœur de tous les Valaisans.

Chers concitoyens,

Comme député et préfet de mon district, je tiens à me défendre contre tout ce qui pourrait constituer même une apparence de servilisme ; je dois dire pourtant que notre salut et les félicitations, nous les devons, en premier lieu, aux Pouvoirs publics qui, en mettant sur pieds les actes législatifs et administratifs nécessaires, ont permis la création d'œuvres fécondes dont les produits ornent aujourd'hui cette Exposition. Ce sont eux, — et je parle ici plus spécialement du Conseil d'Etat qui, en suscitant les initiatives et en les favorisant, en groupant et en coordonnant les efforts pour leur assurer le maximum d'efficacité, en donnant enfin à cette Exposition tout l'appui dont elle avait besoin, ont rendu possible cette réunion en une admirable synthèse des produits du travail valaisan.

Notre gratitude, nous la devons en second lieu à la Ville de Sierre et au Comité d'organisation, à la tête duquel je suis heureux et fier de saluer un de nos ressortissants. Ils ont assumé la tâche ingrate de mieux faire connaître et apprécier, à l'intérieur comme au-delà de nos frontières, les ressources de notre canton. Ils ont obtenu un noble et légitime succès.

Nous pensons enfin à tous les exposants, dont un bon nombre sont de notre région ; nous les remercions de toute la peine qu'ils se donnent pour nous créer des débouchés et pour assurer notre indépendance économique. Ce sont eux, après tout, les véritables artisans de cette Exposition qui nous révèle une fois de plus que si le Valaisan a la tête dure, il a su mettre à profit son opiniâtreté et son invincible obstination pour refréner et dompter les caprices et l'impétuosité de son fleuve et de ses cours d'eau, pour assainir sa plaine et remédier à l'aridité de ses coteaux, pour faire surgir du sol une hôtellerie hardie et florissante ; pour ouvrir des voies de communication à travers des roches et des précipices ; pour construire enfin sur le flanc des montagnes et dans nos vallées ces formidables réservoirs d'énergie dont la force motrice est la raison d'être de nos usines.

Ces qualités qui ont transformé notre sol pour en tirer les produits variés de son industrie, les fruits de choix de nos vergers et les vins savoureux de nos vignes sont dès lors des qualités bienfaisantes que nous pouvons nous flatter de posséder.

Elles illustrent toute notre activité et nous les décelons aussi bien dans ces travaux patients et délicats de la Valaisanne qui veut embellir son foyer que sous le ciseau de l'artiste et la palette enchantée de nos peintres.

Puissent-elles se maintenir et continuer à exercer leurs effets sans rien enlever au Valais de son originalité, de la beauté et de la grâce de ses traditions. Ces traditions ont été à l'honneur dimanche dernier. Elles ont montré plus éloquentement que tous les discours qu'un pays ne vit pas seulement de l'éclat et de la splendeur du présent mais encore et bien plus peut-être de la force de son passé. Mais tout a été dit et l'arrive trop tard.

Je termine en portant mon toast au succès définitif de cette Exposition qui nous a si aimablement souri et en souhaitant que pour la plaine et pour la montagne elle réalise la richesse de ses promesses.

Discours de M. Paul de Cocatrix président du Conseil d'Etat

Mesdames, Messieurs et chers amis,

Après le Haut et le Centre, voici que le Bas-Valais vient à son tour, sous le beau ciel de Sierre, rendre hommage à l'activité du pays, symbolisée par notre Exposition cantonale.

Et vous êtes accourus nombreux, des riants bords du Léman, de la verdoyante plaine rhodanienne, du luxuriant val d'Illeize et des vallées enchantées de Salvan, d'Entremont et de Bagnes.

Chers amis, soyez les bienvenus et soyez félicités pour cet empressement qui est un acte de foi en l'avenir de notre belle Patrie valaisanne et qui montre en même temps que rien de ce qui touche à la grandeur et à la prospérité du pays ne vous laisse indifférents.

Cette grandeur et cette prospérité, votre gouvernement l'appelle de tous ses vœux. Il y travaille sans relâche, avec la seule ambition d'améliorer le patrimoine national et, ce faisant, d'accroître le bien-être de nos laborieuses populations.

Dans le domaine social comme dans le domaine économique, des progrès réjouissants ont été accomplis, qui témoignent de la constante sollicitude du Conseil d'Etat pour tout ce qui touche le développement de notre commune patrie.

Je me hâte d'ajouter que la bonne volonté gouvernementale a été largement secondée par l'esprit de progrès qui anime le Grand Conseil et la plupart des organes administratifs communaux. Le corps électoral mérite, lui aussi, des éloges pour la clairvoyance dont il a fait preuve en sanctionnant les œuvres législatives de ses mandataires : loi sur les routes, l'assistance, l'assurance-chômage, etc.

Cette collaboration, ce désir collectif de travailler au bien général, fait honneur à la famille valaisanne. Ils sont des gages de prospérité et de concorde qui accroissent le prestige du Valais et font bien augurer de l'avenir.

L'Exposition que vous avez l'avantage de visiter aujourd'hui vous révèle, d'ailleurs, le degré de perfectionnement atteint depuis vingt ans par l'agriculture, le commerce et l'industrie.

C'est un spectacle des plus réconfortants, qui atteste la vitalité de notre peuple et glorifie sa volonté, son génie et son courage.

« Une visite à l'Exposition de Sierre, écrit-il ces jours passés le rédacteur d'un journal confédéré, est un démenti catégorique et documenté de la légende populaire d'un Valais arriéré. L'initiative y est ardente et l'Etat gère, étend, discipline l'économie naturelle du canton avec beaucoup d'à-propos et toujours dans le sens le mieux compris des intérêts de la collectivité. »

« Ce jugement se passe de commentaires. Le Bas-Valais — vous avez pu vous en convaincre — occupe à l'Exposition une place enviable, ce dont il peut être légitimement fier. Ses représentants au sein des Pouvoirs publics le sont aussi et ils vous demandent instamment de continuer dans cette voie de l'effort, des initiatives et des réalisations utiles. Le champ est vaste encore ; il y a de la place pour toutes les activités bienfaisantes, qu'elles se dépensent au sillon, à l'atelier ou à l'usine. Le Gouvernement, dans la mesure de ses compétences et de ses moyens, est disposé à faire en sorte que la Patrie valaisanne soit douce et accueillante pour tous ses enfants sans exception. »

C'est dans ces sentiments que je salue cordialement les autorités et les citoyens du Valais occidental et que je lève mon verre.

La Colonie italienne

Avec un tact parfait et une courtoisie de bon aloi, la colonie italienne a voulu, elle aussi, avoir sa journée à l'Exposition, et elle était à Sierre dimanche.

Les sections de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Brigue étaient toutes fortement représentées derrière l'excellente fanfare italienne de Monthey.

En tête du cortège, trois jeunes filles en blanc, la poitrine barrée du ruban rouge-blanc-vert de l'Italie, et les bras chargés de fleurs. En outre du Comité, nous avons noté la présence de M. Concuccioni, le sympathique consul italien à Brigue.

Au dessert du banquet des Bas-Valaisans, une jeune fille s'est avancée et a offert à M. Gard, président du Comité d'organisation de l'Exposition, qui l'embrasse, une belle gerbe de fleurs, attention charmante qui a été fort remarquée.

Les abstinents

M. le colonel Souvairan, qui est un apôtre convaincu de la lutte contre l'alcoolisme et qui la poursuit, dans un pavillon de l'Exposition, avec un succès certain, avait convoqué, lui aussi, dimanche, à Sierre, tous les membres abstinents du Valais.

Croix d'Or et Croix bleue ont fraternisé. M. le colonel Souvairan et M. le chanoine Jules Gross ont, tour à tour, adressé des paroles d'encouragement à leur petite et courageuse colonie. Ils ont fait ressortir la beauté et la nécessité de l'œuvre, et ils ont réfuté l'argument selon lequel ils poussaient à la suppression de la vigne. Jamais pareille idée n'est entrée dans leur programme. Ce qu'ils combattent, c'est l'alcool, destructeur des santés, de la famille, et de toutes les vertus qui font les pays forts.

M. le conseiller fédéral Musy, en dehors de l'hommage public de reconnaissance qu'il a rendu au colonel Souvairan, dans son discours de samedi, a voulu, dimanche, lui faire une visite personnelle, à son stand de l'Exposition. Ne l'ayant pas rencontré, il lui a laissé sa carte avec quelques mots. M. le colonel Souvairan a été vivement touché de cette marque d'attention.

La radiophonie

Le soir, à 18 heures, puis à 20 h. 1/2, dans une salle particulière de l'Exposition, M. William Haenni, chef de Service au Département de l'Intérieur, a donné une brillante conférence sur la radiopho-

nie devant un auditoire extrêmement nombreux, composé en très grande partie de présidents de communes et d'autorités communales.

Quatre-vingt-dix communes environ étaient représentées.

Avec une compétence et un talent de conférencier que nous ne lui soupçonnions pas, M. Haenni a rappelé les origines de la radiophonie, les ondes hertziennes, les inventions de Marconi et de Branly, puis les dernières découvertes et l'utilisation pratique de ce puissant moyen de diffusion.

Sous l'inspiration de M. le conseiller d'Etat Troillet, M. Haenni s'est documenté et il pense que nos populations pourraient grandement profiter, à tous égards, de cette invention qui supprime les distances quant à l'ouïe et qui nous permettrait de jouir de quantité d'œuvres scientifiques, intellectuelles et artistiques.

Il existe en Suisse quatre stations centrales de radiophonie. La plus proche de nous est celle de Lausanne qui est constituée en société et dont le directeur, M. Muller, est présent à la conférence. L'installation d'un poste de radiophonie, même avec un appareil perfectionné, est peu coûteux, surtout pour une commune. L'idée mérite donc d'être mûrie et étudiée. Le canton de Vaud nous a devancés quelque peu, et M. le conseiller d'Etat Porechet est un fervent de la radiophonie qu'il utilise déjà pour des conférences agricoles.

La conférence très intéressante et très applaudie de M. Haenni a été suivie de courtes explications techniques et physiques de M. Maister de Miège. Malheureusement de fâcheuses circonstances — parasites, temps orageux ou autre — n'ont pas permis à l'auditoire de prendre sérieusement contact avec les auditions radiophoniques des postes européens annoncés. Cela devra être repris. Le jalon est planté.

Le match de football

A 15 heures dimanche a eu lieu le match Berne-promotion-Sierre I ; malgré toute sa bonne volonté, l'équipe locale n'a pu résister aux assauts des puissants Bernois qui ont finalement triomphé par 9 buts à 1. La fanfare de St-Maurice, l'Agaunoise », agrémenta de ses plus beaux accords cette joute pacifique.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La tornade sur le centre des Etats-Unis et Porto-Rico

Une fabrique de chaises s'effondre Un spectacle de désolation

Quarante-trois personnes auraient péri et un grand nombre auraient été blessées grièvement au cours de la tornade qui a dévasté les Etats de Nebraska, Illinois, Dakota du Sud et Wisconsin.

Les dommages sont évalués à plus de deux millions de dollars.

L'Illinois et le Nebraska ont été les plus éprouvés.

Le nombre des morts dans l'Illinois s'élevait à 32 ; on en compte 11 dans le Nebraska et le Dakota du Sud.

Les fouilles dans les décombres se poursuivent.

A Porto-Rico, des milliers de personnes sont sans abri. Le 80 % des maisons de San Juan sont sans toiture. Partout c'est la dévastation.

Les habitants sont privés de l'eau distribuée par la municipalité et sont réduits à utiliser les puits.

Le spectacle est des plus tragiques : des débris gisent pêle-mêle ; les maisons ont leurs toits arrachés ; les arbres fruitiers et les plantations de café ont été anéantis dans un rayon de sept milles autour de la ville.

Une fabrique de chaises de Rockdorf (Illinois), prise dans un violent ouragan, s'est effondrée, ensevelissant une centaine d'ouvriers.

La tornade a plongé la ville dans une obscurité complète, comparable à celle de la nuit.

Elle a détruit toute la partie sud-est de la ville et a balayé les Grands-Lacs, laissant derrière elle un amas de ruines.

Les hôpitaux sont pleins de blessés, dont beaucoup ont été victimes de paniques qui se sont produites au moment de l'évacuation des usines alors que des projectiles de toute sorte volaient en tous sens dans les rues.

Des automobiles ont été emportées par la tornade hors de leurs garages ; d'autres ont été renversées dans les rues par la force de l'ouragan.

La population de la ville travaille fiévreusement à dégager les victimes.

On signale six tués dans d'autres quartiers de la ville.

La police a annoncé plus tard qu'une trentaine de cadavres ont été retirés d'une partie des décombres de la fabrique.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

NOUVELLES SUISSES

La police criminelle prend des décisions

La commission internationale de la police criminelle, réunie à Berne, a entendu des rapports des professeurs Delaquis (Berne), Zangger (Zurich), sur la lutte contre les stupéfiants. Ces rapports ont été complétés par des communications de M. Brandl, directeur de la police de Vienne, sur les expériences faites en Autriche.

Une résolution a été votée qui propose une série de mesures pour combattre le commerce illégal des stupéfiants, la nécessité de créer des offices nationaux pour contrôler les criminels internationaux a été prouvée par un rapport de M. Louvage (Belgique).

De plus, la commission a exprimé l'avis que l'Office central viennois pour la lutte contre la fausse monnaie et le faux chèque devait aussi combattre la falsification des papiers-valeurs.

La création d'un office international pour lutter contre la fabrication des faux passeports a également été recommandée. Une base sûre devra être créée par les subsides des divers Etats pour la publication du journal « Die Internationale Oeffentliche Sicherheit ».

Selon l'avis de la commission, le procédé d'identification à distance, tel qu'il est effectué au bureau de Copenhague, ne répond pas à ce qu'exige la pratique. Il en est de même de la monodactyloscopie dans les relations internationales.

En ce qui concerne la simplification des systèmes d'extradition, la commission recommande que la convention signée entre la Suisse et la Belgique serve d'exemple aux autres Etats.

Le premier dictionnaire de la technique de la police criminelle, établi en français et en allemand, sur une base internationale, a été présenté à la commission.

La commission a entendu, au pénitencier de Witzwil, une conférence du professeur Lenz (Autriche) sur des types de biologie criminelle, avec démonstration sur des détenus. La commission a reconnu l'importance de l'existence d'une publication de recherches biologiques criminelles à la direction de police de Vienne.

La conférence de M. Poller, de Vienne, sur son procédé de moulage, a été suivie avec un très vif intérêt.

A quel âge se marie-t-on ?

D'après un travail du bureau fédéral de statistique sur le mouvement de la population en Suisse en 1925 — un des derniers qu'ait publiés le regretté Marcel Ney — les jeunes hommes se marient de préférence entre 24 et 28 ans, et les demoiselles de 22 à 26 ans. Le plus grand nombre d'unions fut célébré par 2515 messieurs de 26 ans et 2805 demoiselles de 24 ans.

La 19^{me} année est représentée par 70 jeunes gens seulement et par 856 jeunes filles ; la 20^{me} par 237 hommes et 1142 demoiselles. Plus tard, les chances du beau sexe ne cessent de diminuer. Par exemple, de 35 à 39 ans, 2319 hommes ont convolé en justes noces, et 1491 demoiselles seulement. Plus tard, on voit des quadragénaires, des quinquagénaires, voire des sexagénaires épouser des jeunes filles de 20 ans. On n'a pas compté moins de 405 mariages de sexagénaires masculins, conclus pour la plupart avec des demoiselles de plus de 35 ans.

Les perchettes meurent par milliers

Le vent a poussé sur la rive suisse du lac de Constance d'énormes quantités de perchettes et autres petits poissons. Entre Kesswil et Horn on voit des milliers de ces petits poissons tous âgés de 1 à 2 ans. Des exemplaires envoyés au laboratoire fédéral de contrôle n'ont pas permis de déterminer la cause de la mort de ces poissons. Il s'agit certainement d'une sorte d'épizootie de perchettes car, s'il y avait eu empoisonnement, on trouverait aussi des poissons plus gros.

La vengeance du garçon boucher

Un garçon boucher de Rheinfelden (Argovie), qui venait de recevoir son congé s'est vengé en frappant à coup de couteau le frère de son patron. Un chien-loup, prenant part à la lutte, s'est également jeté sur la victime de cette agression qui a été fort mal arrangée. Le garçon boucher a été arrêté.

Un automobiliste brûlé vif

Un terrible accident a jeté l'émoi dans le quartier de l'Oberstrasse à Zurich. Un automobiliste accompagné de son beau-fils et d'une dame, voulant dépasser le tram d'Oerlikon, à la Neuenbeckenhofstrasse, s'est trouvé tout-à-coup en face du tram venant en sens inverse. L'inévitable collision se produisit, très violemment, et l'auto s'écrasa contre l'avant de la voiture montante.

Presque au même moment, le tram d'Oerlikon arrivait à toute vitesse, vint finir d'émietter la machine. D'énormes

flammes entourèrent le malheureux conducteur, qui, littéralement carbonisé, expira peu après son transfert à l'hôpital.

Il s'agit d'un employé postal nommé Albert Meyer, de Gondiswil (canton de Berne) qui s'était rendu en compagnie de son beau-fils à Watt pour visiter une propriété qu'il se proposait d'acheter. La dame qui avait pris place dans l'automobile était précisément la propriétaire de l'immeuble. Projetée avec violence sur la route, elle s'en tira avec des contusions, qui pour être graves, ne mettent cependant pas sa vie en danger. Quant au beau-fils du malheureux Meyer, il avait pu être retiré à temps de la voiture en feu et en est quitte pour la peur.

Un dangereux bandit arrêté

Une femme de Liestal (Bâle-Campagne) reçut ces jours derniers une lettre dans laquelle un homme, se faisant passer pour son fils, la pria d'apporter vendredi soir, à un endroit désigné, une somme importante, dont il avait, disait-il, un urgent besoin. Par hasard, la mère rencontra son fils et, de la conversation qu'ils échangèrent, ils ressortit que la lettre était fautive. Samedi soir, un policier, travesti en femme, se rendit à l'endroit indiqué pour prendre l'escroc sur le fait. Le malfaiteur asséna un coup de marteau sur la tête du gendarme, qui réussit cependant à l'arrêter. Le prisonnier a avoué la tentative et a déclaré en outre être l'auteur de différentes lettres anonymes, méfait pour lequel différentes personnes avaient été arrêtées.

La route tragique

Une motocyclette est entrée en collision à la Winterthurerstrasse, à Zurich, avec un char attelé de deux chevaux qu'elle voulait dépasser. Les deux motocyclistes ont été projetés à terre. L'un d'eux, le conducteur, n'a eu que quelques contusions. Son compagnon, M. Zweiferl, de Zurich, 53 ans, a eu le crâne fracturé et est décédé pendant son transport à l'hôpital. L'un des chevaux a été grièvement blessé. Le conducteur de la motocyclette a été arrêté.

M. Pierre Duvoisin, 20 ans, postier à Villars-Burquin (Vaud), se rendait, dimanche après-midi, à Lausanne, en conduisant une motocyclette sur le siège de laquelle se trouvait Mlle Bettex. A 13 h. 10, comme il arrivait à la bifurcation des routes de Pomy et de Gressy, il accrocha, en la dépassant, une bicyclette montée par un enfant de 15 ans, demeurant à Novalles.

La motocyclette et la bicyclette furent renversées sur la chaussée avec leurs trois occupants ; le motocycliste resta mort sur place. M. le Dr Pérusset, d'Yverdon, mandé d'urgence par téléphone, ne put que constater le décès, dû à une fracture du crâne, de Pierre Duvoisin, qui fut transporté à la morgue d'Yverdon, tandis que les deux blessés étaient amenés à l'infirmerie.

Les chutes

M. Andreas Schibli-Brunnen, de Schaffhouse, âgé de 83 ans, qui cueillait du sureau au bord d'un ruisseau, a été pris de vertige et est tombé dans l'eau la face en avant, de sorte qu'il a été asphyxié.

M. Emmanuel Baumann, 30 ans, célibataire, de Steinen-Wassen, chassant le chamois dans le Standtal, au-dessus de Gurtellen (Uri), a fait une chute d'un rocher et est tombé dans le lit d'un ruisseau où on l'a retrouvé le lendemain, grièvement blessé. Baumann, qui a la colonne vertébrale fracturée, a été conduit à l'hôpital.

La pouponnière de la Safia

On nous écrit :

Si les femmes étaient un peu plus accessibles aux enseignements des statistiques, les tableaux éloquentes suspendus aux murs dans la pouponnière de la Safia les convaincrent vite de la justesse des méthodes modernes de puériculture. Mais y a-t-il un visiteur parmi tous ceux que, sur leur nombre, on laisse seulement pénétrer par escouades dans ce paradis enfantine, qui puisse résister au charme et au pouvoir de persuasion qui émanent ici du spectacle concret ?

On a fait prudemment d'interposer une paroi de verre entre la vie des petits protégés et le public de la Safia, autrement il aurait été malaisé d'empêcher ce dernier de leur témoigner son enchantement par des manifestations de sympathie personnelle, ce qui, en bien des cas, aurait été à l'encontre de toutes les modernes théories d'hygiène et d'éducation. Or, justement, cette vie tout unie, qui se déroule devant nos yeux comme dans un film et dont les acteurs principaux, huit délicieux petits hommes potelés, ne s'inquiètent pas le moins du monde des spectateurs, cette vie sans heurts est infiniment prenante, à la fois vraie et éloquent.

Aucun bric-à-brac, ni dans l'installation, ni dans le trousseau ; en revanche, la propreté la plus rigoureuse, la commodité la mieux comprise. Quand celles-ci régissent en des chambres claires et ensoleillées, le « joli » règne aussi, même sans ornement aucun, qui la plupart du temps ne contribuent en rien au bien-être du poupon et ne font que compliquer le travail de la mère ou de la nurse.

C'est ainsi que des milliers de femmes assistent, suivant l'heure, au bain, au repas, au bain de soleil, aux jeux ou aux exercices de gymnastique de ces tout petits. A beau-

coup de mamans, avides de savoir, cela ne suffit pas. Elles peuvent alors s'adresser à l'une des sœurs qui, patiemment, répond à leurs questions. Elles s'entendent recommander la prudence avec les baigns de soleil et la gymnastique, qui doivent être mesurés à la constitution de chaque enfant, ainsi que donner de bons conseils sur l'alimentation. En outre, cela saute aux yeux de l'observateur le plus superficiel, qu'on met ici l'ordre et la propreté à la base de la puériculture. Pas un objet qui ne soit lavable. Tous les effets qui entrent en contact avec ces petits corps délicats sont lavés avec un produit ne contenant ni soude, ni verre soluble, afin que rien ne reste dans la layette qui puisse irriter la peau sensible des bébés. Les sœurs nous assurent que, depuis des années, elles n'emploient que le « Lux ».

Quand on s'est persuadé, en visitant cette pouponnière modèle, quel bienfait une œuvre de ce genre représente pour la société, on souhaite que les visiteurs contribuent largement par leurs dons à la réalisation du projet formé par le canton de Berne de construire une nouvelle et vaste pouponnière.

La pèlerinage franciscain à Rome

On nous écrit :
Le pèlerinage franciscain de la Suisse romande à Rome s'effectue à la satisfaction générale des pèlerins. Belles cérémonies religieuses. Grâce à l'organisation soignée du pèlerinage, nous avons pu jouir des charmes de l'Ombrie et visiter en détail Assise et ses environs. A Assise, les pèlerins furent très bien logés dans trois hôtels. Ils ont communie de la main de S. Gr. Mgr Besson à l'autel du tombeau de Saint François.

Ce matin, 14 septembre, office chanté à l'autel de la Chaire de Saint-Pierre. Allocution fort touchante de S. G. Mgr Besson. Après, concert de la Garde Suisse. A 13 h., audience du Saint-Père. Les tertiaires et les 78 pèlerins de la Suisse romande lui ont fait le remarquable don de 7000 francs. Sa Sainteté a laissé parler son cœur en s'adressant aux pèlerins et elle a eu des paroles fort élogieuses pour S. G. Mgr Besson. Les pèlerins sont heureux. Ils espèrent bien terminer ce beau et saint pèlerinage.

**NOUVELLES LOCALES
A L'EXPOSITION**

**JOURNÉE DES HOTELIERS
ET DES CAFETIERS DU VALAIS**

Mercredi 19 septembre
Arrivée des trains : de Brigue à 9 h. 42, de St-Maurice à 10 h. 15. Réception par le Comité d'organisation, vins d'honneur.
10 h. 30. Cortège en ville.
11 h. Conférence de M. Chaudet, directeur du « Pro Lemano » : « L'importance du tourisme pour l'économie nationale suisse », au Cinéma Valsesia « Apollo ».
12 h. 30. Banquet à la Cantine (prix fr. 6.— avec 1/2 bout. de vin, café et liqueurs).
14 h. Visite de l'Exposition cantonale.
Venez tous à Sierre le 19 septembre pour manifester votre sympathie et votre intérêt à l'égard de l'Exposition cantonale et pour constater le beau résultat de la solidarité valaisanne !

La journée péagogique

Le 20 septembre sera la Journée pédagogique valaisanne à l'Exposition cantonale de Sierre. La chorale des instituteurs se produira pendant le banquet.
La présence des magistrats, des commissions scolaires et de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre jeunesse sera pour le personnel enseignant un précieux encouragement dans la tâche toujours plus pénible qui lui est confiée.
Il faut que le 20 septembre soit pour les instituteurs ce que fut pour le montagnard et le paysan la journée du « Jeu » et des traditions : une date qu'on n'oublie pas.

PROGRAMME :

- 9 h. 42 et 9 h. 50. Arrivée des trains. Visite de l'Exposition.
- 10 h. Répétition de la chorale, grande salle de l'Hôtel Terminus.
- 11 h. Conférence sur l'histoire de l'enseignement, par M. Coquoz (ancien instituteur).
- 11 h. 45. Dîner pour les membres de la chorale.
- 12 h. 30. Banquet à la Cantine. Concert par la chorale des Instituteurs du Valais romand et par le Chœur du Collège de Brigue.
- 14 h. 20. Arrivée des trains. Cortège à l'Exposition. Visite des stands.
- 18 h. 30. Départs pour les directions de Brigue et de St-Maurice.

Le palmarès de l'espèce chevaline

Voici le classement sur la base de 10 points au maximum de l'espèce chevaline. Le jury était composé de MM. Lt-colonel Engi, Thoune, Dutoit, méd.-vét. à Aigle, et Duc, méd.-vét. à Sion.

Naissance	Nom	Propriétaire
1922	« Vallon »	Oberwalliser Pferde A.-G., Tourtemagne.
1923	« Mitson »	S. E. chevalin du Bas-Valais, Charrat.
1907	« Baptiste »	S. E. chevalin du Bas-Valais, Charrat.

Juments sultées

- 1917 « Lina », Schnyder Félix, Erschmatt.
- 1918 « Lina », Hildbrand Victor, Gampel.

1909 « Rosa », Germanier Louis, Plan-Conthey.

Juments portantes et sultées

- 1920 « Fanny », Ogger Meinrad, Turtmann.
- 1921 « Thea », Magnin Alphonse, Charrat.

Juments portantes

- 1924 « Mira », Landwirtschaftliche Schule, Visp.
- 1923 « Lisi », Ruff Franz, St. German, Raron.
- 1920 « Dora », Guidoux Ernest, Sierre.
- 1920 « Mascotte », Chappot Adolphe, Charrat.
- 1916 « Belle », Bellon Louis, Troistorrens.
- 1919 « Lise », Perrin Félix, Val d'Illiez.

Juments

- 1922 « Néra », Gruber Leo, Gampel.
- 1925 « Lilli », Bregy Eduard, Turtmann.
- 1921 « Roulette », Schmid Joseph, Turtmann.
- 1923 « Lisa », Hildbrand A., Witwe, Gampel.
- 1924 « Frida », Graber Leo, Turtmann.
- 1922 « Lisa », Meyer L., Turtmann.
- 1922 « Ninette », Schnyder Raphael, Gampel.
- 1922 « Flora », Brenner A., Niedergesteln.
- 1925 « Lina », Hildbrand Gustav, Gampel.
- 1916 « Bruni », Hasler Stefan, Gampel.
- 1925 « Verveine », Gaillard Nathalie, Vve, Charrat.

Pouliches

- 1927 « Bruni », Gattlen Robert, Raron.
- 1926 « Fux », Burkard Anton, Gampel.
- 1926 « Blessa », Seiler Augustin, Niedergesteln.

- 1927 « Lisa », Schnyder Wendelin, Gampel.
- 1926 « Rita », Liechti-Hügi E., Pramont.
- 1926 « Boni », Favre Louis, Sion.
- 1926 « Dagora », Guex Adolphe, Pont de Chalais.

Mules, mules et mulettons

- 1928 « Mussolini », Pralong Pierre, Vex.
- 1928 « Schmid Albert », Feschel.
- 1927 « Kalbermatten August », Niedergesteln.
- 1928 « Lili », Guex Adolphe, Pont de Chalais.
- 1927 « Lisa », Bovier Antoine, de Daniel, Vex.
- 1928 « Fritz », Délez Henri, Martigny.

L'ENTRAÏDE

On nous écrit :

L'Exposition de Sierre continue à attirer dans son enceinte des milliers et des milliers de personnes venues de la montagne comme de la plaine pour venir admirer les articles les plus divers qui y sont exposés et constater de visu les progrès réalisés en Valais pendant ces deux dernières années. Par cette exposition, le Valais montre qu'il est en voie de travailler à se suffire à lui-même, dans un avenir prochain, pour la plupart des articles. Le Valaisan peut en être fier. En entendant ces beaux discours d'orateurs éminents qui, tous, ont su faire ressortir les merveilleux progrès réalisés et magnifié l'esprit de solidarité, les visiteurs ont-ils compris le but d'une exposition ? En mettant en présence le producteur et le consommateur, ne semble-t-elle pas leur insuffler cet esprit d'entraide qui, malheureusement, fait tant défaut dans notre pays et lui dire : « Voilà ce que nous produisons, encouragez par vos achats tous ceux qui ont dû lutter pour arriver aux merveilleux résultats qui semblent vous étonner aujourd'hui. »

Ce qui est vrai et logique pour l'industrie en particulier, ne l'est-il pas moins pour le commerce en général ? Ce dernier passe actuellement par une crise qui, si elle n'est atténuée, peut devenir funeste à notre économie nationale. La mévente des articles et la lutte qu'il doit soutenir contre la concurrence des grands magasins étrangers à succursales multiples, qui inondent notre pays de leurs offres alléchantes et souvent trompeuses, sont les causes premières de cet enlèvement où se débat le petit commerce surtout, depuis un certain temps.

Consommateurs valaisans, à vous de montrer que cet esprit de solidarité dont on parle si souvent n'est pas un vain mot chez nous, en faisant tous vos achats dans les magasins du pays. En accomplissant une œuvre patriotique, vous travaillerez dans votre propre intérêt ; en effet vous connaissez votre fournisseur habituel qui vous connaît et fera l'impossible pour mériter votre confiance en vous donnant satisfaction sous tous les rapports. N'oubliez pas que l'argent qui sort du pays pour des achats soit disant d'occasion est perdu pour l'économie nationale.

UCOVA.

Formation professionnelle agricole

On nous écrit :

La terre se dépouille de ses richesses, que reçoivent la grange, la cave et le grenier. On amasse pour la morte saison les provisions nourricières, car l'hiver, dans moins de deux mois, va sonner son heure.

Paysan, as-tu songé à ce que tu feras de tes fils quand les travaux, dehors, seront suspendus ?

Tu as visité l'Exposition de Sierre et tu as trouvé des produits du sol, blés, vins, fruits, légumes, tels que tu as désespéré d'en obtenir chez toi de semblables. Tu as dû te convaincre que la terre valaisanne est riche, d'une richesse encore dans bien des cas malhabilement exploitée.

On est venu des cantons confédérés, de bien loin, et l'on n'a pas caché l'admiration que suscite le Valais agricole. Des dirigeants des cantons voisins et des conseillers fédéraux ont à l'envi proclamé la splendeur des produits valaisans.

Tout cela parce qu'une élite agricole s'est bravement mise au travail et a œuvre dans un sens vraiment progressiste.

La crise agricole existe, trop réellement. Et comment en sortir, voilà ce qui hante les pouvoirs publics. L'amélioration de la technique agricole, la production toujours plus intensive du sol, une qualité nettement supérieure des produits, ce sont là les moyens les plus recommandés et certainement les plus sûrs pour sortir du marasme économique actuel.

Paysan, donne à ton fils une solide instruction et une bonne formation professionnelle.

Il est au cœur du Valais une Ecole d'agriculture qui a fourni des preuves. Elle s'est donné pour tâche le programme cité plus haut, et Sierre montre éloquentement qu'elle a réalisé sur son domaine expérimental un merveilleux progrès. C'est l'Ecole et le Modèle.

Est-il permis de douter du bien immense que son exemple fera au Valais ? Peut-on un instant croire que le jeune homme qui a suivi cette Ecole, qui aura travaillé sur son domaine, qui aura eu devant les yeux durant une année et demie le modèle d'une exploitation rationnelle et bien conduite, n'en tirera pas un gros profit ? Paysan du Valais, envoie tes fils à l'Ecole de Châteauneuf l'hiver prochain. C'est là un capital bien placé, très semblable au grain de blé que tu jettes confiant dans la terre aux jours d'automne et qui, la saison prochaine, rendra du cent pour un.

Elections d'automne

Le Comité du parti populaire conservateur catholique du Haut-Valais, réuni le 8 septembre à Brigue, a pris les décisions suivantes :

1. La situation politique actuelle exige un Haut-Valais strictement uni. Un rapport dans ce sens sera exposé à l'assemblée des délégués.
2. En ce qui concerne les élections au Conseil des Etats, les nouvelles d'une retraite lancées par la presse sont erronées. Il n'y a donc aucune raison de prendre une détermination à ce sujet. Si, entre temps, il se crée de nouvelles situations, le Comité les examinera la veille de l'assemblée des délégués.
3. Au sujet des élections au Conseil national, le Comité recommandera de se rallier à la décision du Comité cantonal (liste de cinq candidats dont deux garantis en faveur du Haut-Valais).
4. L'assemblée des délégués se tiendra à Brigue le 30 septembre à 13 h. 1/2. Chaque commune a droit à un délégué par 50 membres du parti. (Communiqué.)

La terrible méprise du chasseur

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir au sujet de l'accident de chasse survenu dans les montagnes de Miège, on lui dit le Plan, l'événement se serait produit de la manière suivante :

Le président de la commune de Miège, M. Caloz, chassait la marmotte. A plus d'une reprise, il avait aperçu du gibier et il s'était mis en position de tir. A un moment donné, il crut voir une marmotte regagner son terrier et il déchargea son arme. Un cri de douleur retentit suivi d'un long râle. M. Caloz venait de fracasser la tête d'un autre chasseur qu'il avait pris pour le gibier convoité. On devine le désespoir du pauvre homme, qui s'en fut annoncer la triste nouvelle à la gendarmerie et se constituer prisonnier.

Le chasseur tué, M. Gasser, était avantagusement connu dans la contrée. Quant à l'auteur de cette tragique méprise, M. Justin Caloz, ne possédait pas de permis de chasse. Il est depuis un certain nombre d'années président de sa commune et s'est attiré, comme tel, l'estime et la considération générale.

L'affaire des soldats intoxiqués

Le Tribunal militaire de la Ire Division ne pourra guère s'occuper pour le moment de l'affaire du 1er-lieutenant médecin Barbezat ; il désire attendre que les deux soldats intoxiqués soient rétablis et qu'ils puissent assister aux débats.

Les deux malades sont entourés des meilleurs soins.

Pour le soldat Fernand Dupuis, l'opération de la transfusion du sang a eu lieu samedi dernier. C'est le capitaine Secretan qui s'y est prêté. Le jeune soldat a repris quelques forces.

Pour le soldat Schmidt, qui a absorbé le poison d'une manière différente, les espérances d'un mieux s'affirment. L'intoxication s'atténue graduellement.

On conserve toujours l'espoir de rétablir ces deux hommes.

Les mouches et leur rapide reproduction

Les mouches sont de très actifs agents de transmission de maladies contagieuses. Elles se reproduisent avec une rapidité inouïe.

Une mouche vit en moyenne trois ou quatre mois.

Elle commence à pondre huit jours après sa naissance et pond jusqu'à la fin de sa vie environ 600 œufs.

Pour qu'un œuf éclore et devienne un

nouvel insecte reproducteur, il faut un mois. On a calculé qu'une mouche née au printemps pouvait avoir, fin décembre, une descendance de 4 millions d'individus.

Fort heureusement, pas mal de mouches meurent jeunes, de mort tragique. Il n'en mourra jamais assez !

Cette engeance aime particulièrement les cuisines et les salles à manger.

On connaît l'aventure de ce Français, en voyage en Espagne, dans le sud de la péninsule. On lui avait dit qu'il devait s'attendre à y trouver énormément de mouches. Arrivé à l'hôtel, sur le coup de midi, et pénétrant dans le bureau, il constate l'absence totale de mouches. Il s'en étonne et en fait la remarque.

— Oh ! lui dit le patron. Ce n'est pas ce qui manque ; seulement, c'est l'heure du déjeuner et elles sont toutes à la salle à manger.

Succès

M. Pierre Darbellay, de Martigny-Bourg, a subi avec un très vif succès, à la fin du dernier semestre, les examens de licencié en droit à l'Université de Fribourg. Nos compliments.

Les Fêtes du Rhône

Le comité d'organisation des Fêtes du Rhône prévoit qu'au début de juillet 1929 auront lieu à Genève, à cette occasion, des expositions d'art, un concours de musique et un concours littéraire, ainsi qu'un immense cortège historique et symbolique, qui comprendra trois parties : 1. Vaud et Valais ; 2. Genève ; 3. la France. Le cortège se massera pour chanter une cantate et pour l'offrande au fleuve qui aurait lieu au Parc La Grange.

CHAMPEX. — M. Salembier, propriétaire de l'Hôtel d'Orny à Champex, dans l'impossibilité de remercier individuellement les nombreuses personnes qui ont coopéré à la lutte contre l'incendie qui a éclaté dans son hôtel le 12 septembre courant, les prie de bien vouloir trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

MARTIGNY-COMBE. — (Corr.) — La Société de jeunesse conservatrice l'Amitié, de Martigny-Combe, et sa sœur, l'Espérance, de Ravoire, organisent le dimanche 23 courant leur sortie annuelle.

Le départ se fera de La Croix, en autocar, à 12 h. 1/2 ; l'itinéraire prévoit tout d'abord une visite à notre Ecole cantonale de Châteauneuf et retour par les vignobles réputés du Ballavaux, Ravaney, Grand-Brûlé de l'Etat, Montibex, etc.

L'intérêt de cette course étant considérable, nous prions les participants de se consigner jusqu'à mercredi soir auprès

Pour conserver longtemps après vos vacances le bien-être, la santé et l'impression d'être réellement reposé, faites une cure prolongée



SUZE apéritif ne fatiguant pas l'estomac

**TRAVAIL DE VANNERIE
Cannage de chaises**

Se recommande : Alexis Juillard, La Preysse, St-Maurice. A vendre plusieurs bons

ovales

de 500 à 3000 litres. S'adres. à la Liquoristerie Borel, à Bex.

A vendre à bas prix

moto Raleigh

350 cm3, en très bon état. Taxe et assurance payés pour 1928. S'adresser à M. Eugène Déléroz, Ardon.

Bonne à tout faire

expérimentée ou non pour ménage très soigné de deux personnes. Caractère loyal et fidèle exigé. Entrée tout de suite ou date à convenir. S'adresser à Madame Eschmann Monthey.

Imprimerie Rhodanique

Jardinier

honnête, 37 ans, pouvant travailler seul, occuperait place pour quelques mois ou plus dans maison particulière ou pensionnat, contre pension seulement, pour travaux de jardin ou autre. S'adresser au Nouvelliste sous S.A.

A savoir...

Voulez-vous une liqueur saine ? Il n'en ai point au « Diabli-rets ». De la montagne à la plaine il porte les parfums discrets. On demande pour le premier octobre **une sommelière une cuisinière une jeune fille** pour aider au ménage et garder les enfants. S'adresser au Nouvelliste sous Z.C.

On demande JEUNE FILLE

de la campagne, forte et robuste, comme 2me fille de cuisine, dans café-restaurant de la place. Pour renseignements s'adresser Kiosque St-Pierre, Lausanne.

REPRÉSENTANTS à la commission, avec exclusivité, bien introduits Hôtels Restaurants, épiceries, sont recherchés. HUILERIE « LA PROVENCE », Salon-de-Provence, (France)

d'un membre du comité ; les dames sont très sincèrement invitées.

Il sera perçu une modeste rétribution pour couvrir partiellement les frais de transport. Le Comité de l'« Amitié ».

LES SPORTS

FOOTBALL

Journée calme, par suite de la Jeune fédérale ; quelques résultats pourtant : Coupe Suisse, Urania bat Nidau, 3 à 0. Matches amicaux, Berne bat Sierre, 9 à 2 ; Servette bat Zurich, 6 à 2 ; Cantonal bat Montreux, 7 à 3 ; Bienne bat Aarau, 6 à 0 ; Old-Boys bat Fribourg, 3 à 2 ; à Lausanne, les locaux gagnent leur tournoi, devant Bâle et Valengin.

DERNIÈRE HEURE

L'ACCORD DE GENÈVE

PARIS, 17. — Toute la presse commente les négociations de Genève et souligne l'importance historique de la journée d'hier. Les journaux de gauche estiment généralement que MM. Briand et Müller ont lieu d'être également satisfaits, l'un ayant amené les Allemands à lier le problème de l'évacuation à celui des réparations et de la sécurité, l'autre représentant de Genève la première concession des Alliés dans le sens de l'évacuation anticipée.

L'« Oeuvre » félicite M. Briand d'avoir conduit cette première négociation de main de maître et M. Müller d'avoir en définitive fait tout ce qu'il pouvait et devait faire pour la continuation de la politique d'entente.

Le « Matin » et le « Petit Parisien » soulignent l'habileté de M. Briand qui après le pacte contre la guerre future a rendu possible la liquidation de la guerre passée.

L'« Echo de Paris » déclare que les choses finissent moins mal qu'on pouvait le redouter la semaine dernière.

Pour l'« Humanité », le communiqué a l'allure d'une lettre de condoléances.

Cependant, malgré l'optimisme que manifestent les journaux, ils ne manquent pas de faire des réserves sur le succès final des négociations qui dépend uniquement de la sincérité des intentions de l'Allemagne.

Le désastre de Porto-Rico

ST-JUAN DE PORTO-RICO, 17. — L'ouragan a causé plus de 250 morts à Porto-Rico. 70 % de la population est sans abri. 50 % des villes sont détruites. Les dégâts sont évalués à 65 millions de dollars.

L'ouragan isole les Bahamas

WASHINGTON, 17. — Dès minuit, l'ouragan a isolé les îles Bahamas. Dimanche après-midi, la tempête a atteint les côtes de la Floride. On n'a encore aucun détail.

Les féministes à la Saffa

BERNE, 17. — Dimanche matin, jour du Jeûne, une manifestation féministe a eu lieu à la salle du congrès à la Saffa. La salle était comble. Après l'exécution de chants par un chœur de dames, Mme Maria Waser a fait une conférence sur les tendances modernes du féminisme.

On demande jeune fille

de la campagne, de 15 à 16 ans, propre, active et sérieuse, pour aider au service du café, et du ménage. S'adresser au Nouvelliste sous C.B.

Jeune fille

est demandée de suite dans petite pension où il y a déjà bonne. Mme Capt, Terreaux 4, Lausanne.

On demande jeune fille

sérieuse, sachant cuisiner et ayant servi. S'adresser ou écrire à M^{me} Docteur Edouard Sierro, avenue du Midi, Sion.

On demande une

jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. S'adresser à Théophile Crettenand, Produit, Leytron.

On demande gentille

FILLE

de 20 à 30 ans, de confiance dans petit ménage de 3 personnes. Vie de famille et bon traitement assurés, gage selon entente. Entrée de suite. S'adresser au Nouvelliste sous F. 5. B.



Pendant le travail: du BANAGO.

Votre santé est un capital. BANAGO maintient la santé grâce à ses éléments nutritifs et fortifiants. Votre activité physique et intellectuelle de tous les jours en perçoit les intérêts. BANAGO rapporte.

BANAGO

95 cts. le paquet de 250 gr. dans toutes les bonnes épiceries, drogueries, etc. NAGO OLTEN

Gratis

Bon pour un échantillon de BANAGO. Veuillez le remplir et nous l'adresser collé sur une carte postale ou dans une enveloppe (ne pas fermer). Affranchir à 5 Cts.

Adresser aux Produits Alimentaires "NAGO" S.A. Olten de désirer faire un essai de votre BANAGO 198 et vous prie de m'en envoyer un échantillon.

Date et adresse exacte:

b.5

Dr Ed. SIERRO

Médecin-chirurgien
Avenue du Midi - SION
ABSENT
jusqu'au 1er octobre

Pianos

d'occasion
à fr. 400.— et 600.—. H. Hallenbarter, Sion.

Dr M. GILLIOZ

Martigny
absent
jusqu'à nouvel avis

A remettre
pour cause de départ

Commerce de cycles
motos, taxis, dans localité industrielle du Bas-Valais. Bénéfice prouvé.

S'adresser au Nouvelliste, sous P.V.H.

FROMAGE 3/4 gras, très beau, à fr. 2.75; mi-gras vieux à fr. 2.40, maigre tendre à fr. 1.60 le kg. A. Haller, Bex

A vendre

Vases de cave
1.000 à 3.000 litres. Prix avantageux.

Coopérative, Bex.

A vendre

UNE VIGNE

bien conditionnée, avec ou sans récolte pendante, située aux Rayes, terre de Lens. Contenance 120 toises.

Pour renseignements s'adresser à M. Barras Elisée, négt., Olon/Granges.

A vendre

faute d'emploi, à prix avantageux,

UN PRESOIR

en granit, en parfait état, avec treuil mécanique et accessoires chez H. Ponnaz, à Lavey.

A vendre une torpédo

Fiat 501

état de neuf, pour cause double emploi.

S'adresser au Nouvelliste sous P.V.H.

TONNEAUX

A vendre, faute d'emploi, 3 ovales de 4000 litres en bon état.

S'adresser à Mme Vve Emile Blanc-Mermet, Tilleul I Montreux.

NOUVELLE BAISSÉ DE PRIX

Bouilli, avec os 1.30
Rôti, sans os 2.00
Viande fumée, sans os 2.00
Saucisses et saucissons 2.20
Salamis 3.20
Viande désossée pour charcuterie de particuliers 1.60
Expéditions. Demi-port payé
BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve 7, Lausanne, H. Verrey

Habillez vos enfants avec nos articles

à 95 cts

Demandez également un envoi à choix de nos ouvrages à broder et art. pour bébés au même prix

Reibel & Hählen, Lausanne, « La Gigogne » Pré du Marché, 15.

A QUALITÉ ÉGALE

PRIX DÉFIANT TOUTE

CONCURRENCE

Divans moquette dep. Fr. 120.— Stores, Rideaux - Linoléums.

Etude Edouard Coquoz

Avocat et Notaire - Martigny-Ville

L'Etude est transférée à

l'Avenue du Nord

vis-à-vis du Tribunal

ST-MAURICE

MARCEL GROSS

avocat et notaire

a ouvert son étude à la
Maison Dionisotti

Valaisans qui venez visiter le

COMPTOIR DE LAUSANNE
allez à la

Brasserie Viennoise

Place de la Riponne

Local de la Société Valaisanne de Lausanne, où vous trouverez un accueil cordial, les meilleurs vins du pays et d'ailleurs une cuisine et des spécialités dont vous garderez le souvenir

M. BARMAN.

BANQUE POPULAIRE DE MARTIGNY S. A.

Dépôts à terme

à 3 et 5 ans

Comptes-Courants

Prêts sur billets

Ouverture de Crédits

CHANGE

Nous traitons toutes opérations de Banque aux meilleures conditions

PENSIONNAT DU SACRE-CŒUR

(Tuilerie) - ST-MAURICE

Ecole ménagère - Cours commerciaux - Cours classiques

Rentrée des Internes 25 septembre
Externes 26 septembre

Bon Escompte FOOTBALL

Chaussures réclame	Fr. 11.50
Chaussures match	Fr. 15.50
Chaussures Standard	Fr. 25.50
Chaussures National	Fr. 28.50
Maillots toutes teintes	Fr. 4.75
Culottes première qualité	Fr. 3.50
Jambières réclame	Fr. 1.80
Bas de laine sans pied	Fr. 3.50

OCH FRÈRES, MONTREUX

5% d'escompte et franco de port sur présentation de ce Bon

Dépôt à Martigny:
CORDONNERIE CENTRALE



Ils se hâtent...

... de porter leur trésor à la maison. ... Et ils ont bien raison. Quand on possède un trésor pour vivre heureux, il faut le mettre chez soi, ne pas être négligent. Et le trésor qu'ils transportent est le plus beau de tous, le plus utile, parce qu'il rend de bonne humeur. C'est de la chicorée Arome.

C'est un incalculable trésor, puisqu'elle seule donne au café, d'une façon très économique, une saveur qu'on ne peut plus oublier, que l'on exige toujours.

Faites tous comme ces petits diables... Emportez chez vous le trésor... Mais faites bien attention. Ne vous trompez pas... emportez le bon trésor, la bonne chicorée, celle qui est dans les paquets bleus et blancs: l'Arome.

Hevelin Langenthal A7a

Le 1er octobre recommenceront les cours de

Coupe et couture privés de Mme Bonjour, à Monthey

Les personnes qui désirent les suivre sont priées de se faire inscrire de suite. Elles acquerront ainsi la pratique et la facilité de confectionner elles-mêmes.

Ces cours privés ont lieu aussi le soir et ne comprennent que 5 élèves à la fois.

Un progrès et un travail soigné y sont assurés.

Mme BONJOUR, diplômée.

Ouverture des écoles
Trousseaux complets pour
étudiants, étudiantes
E. Géroudet & Fils
SION

Fraises

Malgré la grande sécheresse de juillet et août, nous pouvons livrer de magnifiques plantons de fraises, variété „Madame Moutot“ à fr. 6.— les 50 plantons et fr. 40.90 les 100 plantons, franco de port et d'emballage. — Cultures fruitières, Prilly p. Lausanne.

Une place de rédacteur

d'un journal avicole, cunicole, colomboophile et ornithologue, est mise au concours. — Dernier délai d'inscription: 1er octobre.

Cahier des charges à disposition auprès de Monsieur V. Perret, 9, Avenue Juste Olivier, Lausanne.

A vendre dans le Centre du Valais

commerce de vins

situé à proximité d'une gare et comprenant: **Bâtiment avec places, pressoirs hydrauliques et à treuil, caves et vases 100.000 litres.** Offre et pour visiter s'adresser à M. A. Gruber, courtier en vins, Sion.

Dépôt de la Parqueterie d'Aigle

chez **FELIX PORCELLANA - MARTIGNY**

Le plus grand assortiment aux prix les plus avantag.

Lames sapin pour plancher - Lambris à baguettes pour plafond -- Plancher brut rainé et crété
Lattage -- Carrelets -- Bois de charpentes Gorges - Cordons - Liteaux à plafond, etc.
Téléphone 1.14

Leçons de chant et de piano

sont données par

Mlle CECILE DE LAVALLAZ

Professeuse diplômée du Conservatoire de Genève.

- SION -
ROUTE DE SAVIÈSE

Fabrique de draps de Moudon

MEYER FRÈRES & Co

Travail à façon de la laine du pays

Fabrication de drap pure laine uni, sergé, façonné, peigné, chevot. - Fabrication de mi-laine forte et mi-drap pour homme. - Fabrication de mi-laine croisée et de chevot pure laine pour robes. - Fabrication de couvertures de lits. - Fabrication de couvertures pr chevaux Filature de laine.

Demandez les nouveaux échantillons pour le travail de la laine du pays. - La maison n'accepte ni chiffons, ni déchets de laine, ces matières n'entrant pas dans la fabrication de ses étoffes. — Dépôt chez M. Delaloye & Joliat, Agence agricole, à Sion.

PIANOS

Burger & Jacobi, Schmidt Flohr, Lipp, Pleyel. Harmoniums des meilleurs marques. Vente, échange, location, réparations, accordages H. Hallenbarter, Sion et Martigny-Ville (Pl. Centrale)

On cherche
20 bons manœuvres et 3 maçons
S'adresser jusqu'au 22 septembre, aux Carrières de Massongex.

Chambres à coucher

Armoire à glace, Lavabo à glace et marbre, Lit, Table de nuit en bois dur depuis 550 fr.

Maison d'Ameublements Vve Th. BORGEAUD

MONTHEY

Grand choix de mobiliers

LIVRAISON FRANCO DOMICILE



DÉTRUIT: Mouches, Moustiques, Mites, Punaises, Cafards, Fourmis, Pucés

Seuls Importateurs: Barbezat & Cie., Fleurier (Neuchâtel)

Du linge souple et frais - lavé au Vigor.